

Si la Chine était un village

Hong Liang

Editions Philippe Picquier

Octobre 2017

440 pages, 23 €

Cinq cent millions de ruraux et encore deux cent cinquante millions d'une population flottante issue des campagnes et qui maintient serrés ses liens avec le village, c'est la moitié de la Chine et sa partie la plus pauvre. Au total, un dixième de la population mondiale, ce qui mérite un peu d'attention. C'est pourtant la Chine qui n'intéresse pas. Les étrangers n'y ont pas accès; le pouvoir central se détourne de ces bourgades sous-équipées, de cette population qui ne peut bien vivre de terres trop petites et qui est souvent trop dispersée pour disposer d'écoles, de services de santé, voire d'eau réellement potable. Les provinces utilisent cette main-d'œuvre sans formation pour leurs chantiers d'infrastructures, pour les programmes immobiliers et pour leurs industries (montage, textile, chaussures, etc.).

La masse et la diversité de la Chine rurale interdisent toute étude d'ensemble. Heureusement, il y a des monographies, comme celle de Hong Liang sur son village du Henan, Liang-zhuang - qui porte le nom de son clan. Rare universitaire issue du monde rural, cette fille de paysans est retournée cinq mois dans son village natal, où elle a retrouvé sa rivière, ses peupliers, ses amis d'autrefois, sa vieille maison et tout l'embrouillamini des méfiances, des sympathies et des conflits familiaux séculaires. Elle a interrogé les uns et les autres. Il en ressort un émouvant tableau qui donne vie aux figures les plus diverses du village et décrit l'évolution économique et sociale de ce petit bourg, au fil des décennies. Le livre est paru en novembre 2010 dans la province du Jiangsu, mais son auteure a su se garder de toute obséquiosité



envers le pouvoir. Il faut attendre le dernier tiers du livre pour que parole soit brièvement donnée aux autorités locales, plutôt prises au dépourvu devant les difficultés qui s'accumulent.

Un des points saillants du livre, abordé sous ses multiples facettes, est l'effet délétère des migrations. Faute de pouvoir vivre décemment au village, les jeunes partent, laissant aux grands-parents leurs enfants. Le village perd sa force vive; les grands-parents dépendent, pour leur subsistance, des fonds qu'envoient les enfants émigrés; peu éduqués, ils ne savent pas encadrer leurs petits-enfants, qui se désintéressent de leurs écoles (beaucoup ont été fermées, faute d'effectifs) et dont la principale et triste perspective reste de partir pour la ville, comme leurs parents.

Alain Bouc,
responsable de la lettre LDH
« Les droits de l'Homme
en Chine »



La Politique du voile

Joan W. Scott

Editions Amsterdam

Septembre 2017, 224 pages, 17 €

Il aura fallu dix ans pour que *The politics of the Veil* soit traduit en français. A l'exception de quelques lecteurs, le livre était (et reste encore) considéré comme une sorte de manifestation de l'incapacité à comprendre, depuis les USA et leur multiculturalisme, la laïcité française. Publié en 2007, le livre de Joan W. Scott inscrit les affaires du voile et la loi de 2004 dans une histoire française qui passe par le moment colonial: « *Le racisme en [serait] le sous-texte.* » Il interroge de manière comparatiste la laïcité française. Les deux derniers chapitres cherchent à construire la querelle du voile en la reliant à la question de la constitution des sujets (ch. 4: « Individualisme »), au « choc des systèmes de genre »

et aux rapports différentiels au corps sexué (ch. 5: « Sexualité »). Dans ce dernier chapitre, Joan W. Scott interprète le choix des jeunes filles musulmanes de porter le foulard non comme « *un conflit entre une modernité émancipatrice et une tradition oppressive* », mais comme une « *manière d'agir dans un système discursif différent du système français dans lequel elles se trouvaient* ». Les pages qu'Etienne Balibar avait consacrées à ce chapitre dans *Saeculum* (2012) auraient pu permettre l'élaboration d'une controverse; nous avons eu une polémique stérile!

La publication de la traduction française a permis à Joan W. Scott d'actualiser ses analyses concernant le devenir de la laïcité en France. La préface (juin 2017) décrit notre actualité en interrogeant le devenir de la « *nouvelle laïcité et ses critiques* ». Une attention particulière est portée au rapport Baroin (2003), et sont éclairées ainsi les tentatives de redéfinition de la laïcité aujourd'hui. Depuis 2004, nous aurions une série de lois qui éloigneraient la laïcité de la loi de 1905: « *La règle de neutralité de l'Etat en matière de religion, telle que l'imposait la loi de 1905, a été convertie en exigence de neutralité individuelle dans l'espace public.* »

En faisant l'histoire des résistances à cette dérive de la laïcité, l'auteur se réfère opportunément à des travaux de chercheurs et chercheuses et en particulier au livre de Stéphanie Hennette Vauchez et Vincent Valentin, *L'Affaire Baby Loup ou la nouvelle laïcité*. On y retrouve les deux directions d'analyse de *La Politique du voile*: la focalisation sur les femmes musulmanes de l'action du législateur, et « *l'extension de l'injonction à la neutralité de l'Etat en matière de religion aux citoyens individuels* ».

Daniel Boitier,
coresponsable du groupe
de travail LDH « Laïcité »